

Ecole primaire Jules Lamairesse
Saint martin sur le Pré

Procès-verbal du conseil d'école

Lundi 5 novembre 2018

Etaient présents

Mr JESSON, maire

Mme HATTAT, adjointe au maire

Mmes JACQUET, HERMANT, DEHAN-CARTEL, Mr WALSHOFER, conseiller(e)s municipaux

Mme SALVATORI, Déléguée Départementale de l'Education Nationale

Mmes AUBRIET, BONNARD, MANGIN, enseignantes

Mme NIVAL, enseignante et directrice

Mmes GILLOUART et MORLET, ATSEM

Mmes SOARES, CAUVIN, WALSHOFER, KLAUZA, représentantes des parents d'élèves

Etaient excusés :

Mme GARCIA ARGUELLES, IEN Châlons Nord

Mr LADOUCE, enseignant

Mme SALVATORI, Déléguée Départementale de l'Education Nationale

Ordre du jour :

1. effectifs et répartitions

Petite section	13
Moyenne section	12
Grande section	11
CP	10
CE1	10
CE2	10
CM1	12
CM2	15
Total	93 élèves

PS/MS Mme MANGIN et Mr LADOUCE	25
GS/CP Mme NIVAL et Mr LADOUCE	21
CE1/CE2 Mme AUBRIET	20
CM1/CM2 Mme BONNARD	27

2. résultats de l'élection des représentants de parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le 12 octobre 2018. Avec une participation de 67,72 %.

Les parents élus sont :

Les titulaires : Mmes WALSHOFER, SOARES, CAUVIN et KLAUZA.

Les suppléantes : Mmes DUBOIS, JOHANN et HEMET.

3. mise à jour du règlement intérieur

Le nouveau règlement intérieur est présenté au conseil d'école.

Personne ne souhaitant apporter de modification, celui-ci est adopté à l'unanimité pour l'année scolaire 2018-2019

Le nouveau règlement intérieur est disponible sur le site de l'école. Les parents devront attester de sa lecture via un récépissé qui se trouvera dans le cahier de liaison.

4. Projets 2018-2019

Cette année, le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) exploitera plus particulièrement la photographie et les objets anciens.

- Dans le cadre du PEAC, tous les élèves de l'école se rendront le vendredi 16 novembre au festival de photos de Montier en der.

L'école a aussi des projets en dehors du PEAC

- Les classes de PS/MS et GS/CP se rendront 2 fois dans l'année au cinéma « la Comète » de Châlons en Champagne dans le cadre du dispositif national « école et cinéma ».
- La classe de PS/MS a un partenariat avec l'association « Lire et faire lire »
- Le projet « échecs » est reconduit grâce au financement de la mairie qui a un partenariat avec l'échiquier châlonnais.

- Un projet entre l'école et la maison de l'eau, qui a été présenté par Mr Malotet est à l'étude.

5. Evaluations nationales CP - CE1

Elles se sont déroulées les 3^{ème} et 4^{ème} semaines de septembre.

Chaque élève a passé deux épreuves de français et une de mathématiques.

Les enseignantes ont dû saisir les réponses des élèves.

Le ministère a analysé les réponses des enfants. Un bilan individuel papier, provenant du ministère, sera proposé aux parents.

6. la sécurité à l'école

La sécurité des enfants nécessite la réalisation d'exercices réguliers.

- Comme c'est le cas depuis des années, des exercices « évacuation incendie » sont réalisés.
- Comme chaque année, notre école a réactualisé son PPMS (plan particulier de mise en sûreté) et nous réaliserons trois exercices durant l'année scolaire.

Les enfants participeront à ces exercices pour se préparer, selon le type de risque :

- Soit à un confinement (mise en sûreté dans les bâtiments) ;
- Soit à une évacuation de l'école (mise en sûreté à l'extérieur).

Risques auxquels nous pouvons être confrontés :

- Climatique : tempête, inondation...
- Industriel : accident, nuage toxique...
- Intrusion, attaque.

Le premier exercice « évacuation incendie » a eu lieu en septembre 2018. Le premier exercice PPMS de l'année portera sur le risque attentat-intrusion et aura lieu le lundi 12 novembre.

Ces exercices visent à faire répéter aux enfants les bons gestes (s'échapper ou se cacher/s'enfermer), si un tel évènement venait à se produire.

La sécurité informatique.

Il est rappelé qu'au sein de l'école, toute personne utilisant les ordinateurs doit signer une charte informatique.

Elle est accessible sur le site de l'école. Elle devra être lue par les enfants et les parents qui devront attester de sa lecture sur un récépissé qui va se trouver dans le cahier de liaison.

La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative. Elle a été présentée par le ministre le 9 septembre 2013. Elle explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'Ecole. La charte rappelle que la transmission des valeurs de la République est une mission confiée à l'École par la Nation. Elle rend claire et compréhensible par chacun l'importance de la laïcité pour le vivre ensemble autour de valeurs communes et pour la liberté d'expression de chaque conscience. La charte présente la laïcité des personnels, des enseignements et des programmes comme la garantie pour chaque élève d'un accès libre à tous les moyens intellectuels et culturels nécessaires à la construction et à l'épanouissement de sa personnalité singulière et autonome.

Elle est accessible sur le site de l'école. Elle devra être lue par les enfants et les parents qui devront attester de sa lecture sur un récépissé qui va se trouver dans le cahier de liaison.

7. La coopérative scolaire

Au 31 août 2018, la coopérative présentait un solde de 5971,94 €

Au 19 octobre 2018, la coopérative présentait un solde de 5785,94 €

La vérification annuelle de la coopérative scolaire a été effectuée par Mmes WALSHOFER et KLAUZA. Aucune réclamation n'a été émise. Merci à elles pour le temps passé.

Les rentrées d'argent de la coopérative scolaire sont diverses.

- Subvention de la mairie pour l'achat des fournitures scolaires à hauteur de 3000€. Merci à la mairie
- Vente des photos de classe et des photos individuelles / fratrie. L'opération est en cours.

- Vente de chocolats en association avec l'enseigne Jeff de Bruges. L'opération a été lancée pendant les vacances via un mail aux parents. Elle prendra fin le 30 novembre 2018 et les chocolats seront distribués avant les vacances de Noël.

8. Les demandes de travaux et les travaux effectués

Travaux effectués

- Le TBI de l'ancienne classe de Mme MATHERON a été déménagé dans la classe de Mme NIVAL
- La porte d'entrée de l'école a été changée
- Le panneau de basket de la cour de l'élémentaire a été déplacé
- Le chalet à vélo a été réparé à plusieurs reprises suite à des intrusions. Le problème a été réglé mais se représente

Travaux demandés ou en cours

- La porte des toilettes des garçons, élémentaire, coince. Mr HATTAT a regardé, un ressort est cassé.
- Mme BONNARD rencontre un souci de surchauffe de son TBI. Cela perturbe le déroulement de la classe. Il est demandé un échange entre le projecteur de sa classe et celui de la salle du conseil d'école.
- La maintenance du TBI de Mme AUBRIET dont le projecteur ventile anormalement
- La vérification de la chasse d'eau des toilettes adultes de l'étage.

Une nouvelle liste de demande de travaux sera transmise à la mairie.

8. Divers

● Évènements

Rencontre avec le principal du collège, à destination des parents de CM1 – CM2 le mardi 20 novembre à 18h15

Réunion avec les parents en vue de la création d'une association de parents d'élèves le mardi 20 novembre à 18h20

Le marché de Noël est fixé le vendredi 14 décembre à 18h15.

La mairie propose aux élèves de l'école un spectacle de Noël qui aura lieu le vendredi 21 décembre après-midi.

La date de la kermesse est fixée au samedi 22 juin 2019, après-midi.

● Conseils d'école

Le conseil d'école se réunira le lundi 4 mars 2019 et le mardi 2 juillet 2019

La séance est levée à 19h00

La directrice, Mme NIVAL

